

descendre les dieux; il faut donc que les endroits qu'on leur assigne soient appropriés. Or le bûcher qu'on allume est placé à gauche; la musique qu'on exécute se fait au Sud; si on cherche là le véritable esprit des rites, on constatera qu'il ne s'y trouve point. D'ailleurs, les „Discussions sur les rites” (*Li Iouen*) disent que l'endroit où on entasse le bûcher est au Sud de l'autel des dieux, tandis que les nouveaux rites le placent à gauche de l'autel. Ces textes ne sont pas d'accord avec la règle. Je propose de changer la combustion du bûcher en en faisant le début du sacrifice; l'endroit qui lui sera assigné sera au Sud des supports des instruments de musique, à l'intérieur des talus extérieurs. Je demande aussi qu'on approuve cela en ce qui concerne, dans le sacrifice à la Terre ¹⁾, la cérémonie de l'enfouissement ²⁾”.

Un décret impérial approuva ces propositions. A partir de ce moment ³⁾, dans les sacrifices de la banlieue et dans ceux du tertre (rond) on mit toujours en premier lieu la combustion (du bûcher) et ensuite le sacrifice. Mais quand *Hiuan tsong* se disposa à accomplir les rites des cérémonies *fong* et *chan*, et quand *Tchang Yue* et d'autres fixèrent en commun le cérémonial, *Siu Kien*, *K'ang Tseu-yuen* et d'autres apportèrent une proposition en ces termes ⁴⁾:

„Nous considérons avec respect que, lors de la période *hien-k'ing* (656—660), les fonctionnaires chargés de la révision des rites, *Tchang-souen Wou-ki* et d'autres, dirent ceci

1) Le terme 陰祀 désigne les sacrifices qui se font à la divinité féminine de la Terre.

2) En d'autres termes, dans le sacrifice à la Terre, l'enfouissement de certaines offrandes, et, dans le sacrifice au Ciel, le brûlement de certaines autres offrandes seront des cérémonies préliminaires destinées à attirer l'attention des divinités et à les faire descendre. Ce ne seront pas les aboutissements de la cérémonie principale.

3) On se rappelle que ces propositions avaient été faites pendant la période *hien-k'ing* (656—660).

4) Il s'agit maintenant d'une proposition de l'année 725.